

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.956

Manuel Valls maintient la pression sur le gouvernement

L'épreuve de force du vote de confiance accentue les incertitudes sur l'avenir de La Réunion

Le changement de gouvernement a accentué les doutes sur les mesures annoncées par le chef de l'Etat, François Hollande, à La Réunion. Des incertitudes qui pèsent sur l'avenir de La Réunion alors que l'exécutif maintient le rapport de force avec sa majorité à l'Assemblée nationale.



Yvan Dejean, secrétaire général du PCR, Paul Vergès, sénateur et Elie Hoarau, conseiller régional.

A l'occasion d'une conférence de presse, Elie Hoarau, conseiller régional, Paul Vergès, sénateur de La Réunion et Yvan Dejean, secrétaire général du PCR ont apporté leur analyse des différents événements qui «ont eu lieu en l'espace d'une semaine et qui vont impacter fortement l'avenir de La Réunion», a introduit Elie Hoarau.

Une «base politique» rétrécie

La démission du gouvernement a suscité de vives réactions à La Réunion, de la part des «experts», comme les qualifient Paul Vergès, qui a dénoncé

le niveau du débat sur le remaniement de l'exécutif. Paul Vergès a expliqué qu'à La Réunion, «il y a abondamment d'experts dans tous les domaines, mais il y a des erreurs qu'il ne faut pas dépasser» car «on entre dans une ère où tout peut s'accélérer et s'aggraver rapidement». Le sénateur a évoqué les gouverne-

ments successifs, au cours desquels «des couacs» pesaient sur la politique menée. Celle-ci était souvent contestée par certains ministres, qui, en dépit de leurs propos, n'étaient pas remerciés, comme ce fut le cas pour Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie et du Redressement productif.

Suite aux déclarations «tonitruantes» d'Arnaud Montebourg, «sur la nécessité de faire une autre politique par rapport aux directives du gouvernement», auquel il appartenait, ce même gouvernement a décidé de démissionner. Le sénateur a ainsi expliqué que le départ des deux ministres de l'Économie et de l'Éducation nationale, Benoit Hamon, s'est faite différemment cette fois-ci. En effet, «il n'ont pas été remerciés, c'est tout le gouvernement qui a été dissout», s'est étonné Paul Vergès.

«Le gouvernement a donné comme condition principale» aux ministres restants et nouveaux qu'ils «s'engagent à suivre l'unique ligne du gouvernement», «ceci est un élément nouveau qui peut avoir des conséquences», a indiqué le sénateur. Avec le refus du Premier ministre, Manuel Valls, d'inclure les écologistes à son gouvernement, «la base politique se rétrécit», a assuré Paul Vergès.

Le rapport de force du gouvernement

Pour lui, la tension autour de la réforme territoriale, venue du Parti Radical de Gauche, et de son président Jean-Michel Baylet, est un autre sujet sensible, auquel le gouvernement devra faire face. Car Jean-Michel Baylet avait menacé, en août, de faire démissionner les trois ministres PRG

(Sylvia Pinel, ministre du Logement, Annick Girardin secrétaire d'État au développement et Thierry Braillard secrétaire d'État aux sports) en cas de passage en force de la réforme.

Alors que «la base politique se rétrécit» et qu'un groupe de député socialiste qualifié de «frondeur» est un désaccord avec la ligne politique du gouvernement, «Manuel Valls a décidé d'appliquer la Constitution», en sollicitant un vote de confiance à l'Assemblée nationale en septembre ou octobre. «C'est là l'épreuve de force» pour Paul Vergès, Elie Hoarau et Yvan Dejean.

Pour obtenir une majorité, le gouvernement doit avoir 289 voix. «Le groupe socialiste compte 290 députés, parmi lesquels une cinquantaine s'est abstenue ou à voter contre» le précédent projet de finance. «Quand Manuel Valls dit qu'il pose une nouvelle question de confiance, cela veut dire que ceux qui ont voté contre ou abstention devront s'aligner», lors du prochain vote, a expliqué le sénateur.

«Et si le gouvernement n'a pas de majorité, alors on ira vers la dissolution de l'Assemblée nationale, avec de nouvelles élections», a indiqué Paul Vergès. Ce dernier a ainsi rappelé que le Premier ministre «pose un délai de quelques semaines et je n'ai pas entendu un seul des experts politiques dire qu'on va vers cette dissolution».

Un tournant

Le constat est évident pour les trois dirigeants, le gouvernement «va appliquer une seule ligne, le choix va alors être posé», soit les frondeurs maintiennent la contestation, soit «ils se plient mais les conséquences sur le

plan politique français seront un véritable tournant dans le quinquennat de François Hollande», a expliqué Paul Vergès.

«Les rumeurs disent que Manuel Valls a prit contact avec Jean-Louis Borloo (UDI) et François Bayrou (MoDem), ce qui signifie qu'il va voir à droite pour avoir un complément dans sa majorité, qu'il n'a pas à gauche», a indiqué le sénateur communiste. «A partir de là, toutes les orientations à La Réunion» sont remises en cause. «Il faut réfléchir à ça, plutôt que de lire les commentaires humiliants de la campagne sur le pourquoi il n'y a pas de Réunionnais ministre», a indiqué Paul Vergès.

«Nous sommes à un tournant où se décide le moment décisif pour la France et La Réunion» a-t-il rappelé, pourtant «le débat dans le monde politique réunionnais est à un bas niveau, en faisant campagne pour un ministre réunionnais. Ils ne se rendent pas compte du lobbying antillais à Paris», a déploré le sénateur. «Dans une situation aussi grave, c'est humiliant de voir le niveau du débat» a-t-il conclu. D'autant que la démission du gouvernement est survenue au lendemain de la visite de François Hollande à La Réunion, où il a évoqué plusieurs mesures qui devront être intégrées au nouveau budget présenté prochainement par Manuel Valls.

Dans un tel contexte politique, les annonces faites par François Hollande à Saint-Denis, le 21 août, ne sont pas «à la hauteur de la gravité de la situation à La Réunion», a expliqué Yvan Dejean. Le secrétaire général du PCR a rappelé les propos tenus par le chef de l'État, ne voulant pas appliquer de mesures spécifiques pour l'île, préférant «l'adaptation».

Céline Tabou

«La situation exige une nouvelle politique»

«Nous, nous réclamons autre chose, parce que la situation est radicalement différente de celle de la France. Il faut une nouvelle politiques, une politique différente, cela n'a pas été annoncé par François Hollande», a déploré Yvan Dejean. Pour lui, «l'application mécanique des dispositifs ne marchera pas». D'ailleurs, «il y a des incertitudes vis à vis des mesures annoncées même si on a gardé la même ministre des Outre-mer», a indiqué Elie Hoarau. Ce dernier a expliqué qu'aucun élément n'avait été donné concernant les 40.000 contrats aidés promis par le chef de l'État, tout

comme le financement de ces contrats après l'annonce d'une baisse de 10% du coût pour les collectivités, ni le financement des 38 millions pour les planteurs, «sous le coup d'une décision de l'Europe».

«L'élément nouveau est: comment apporter du crédit aux annonces de François Hollande, quand le même François Hollande avait prit des engagements à Saint Louis, lors de sa campagne et n'a tenu aucun de ces engagements», a expliqué Yvan Dejean. «Il a renié ce qu'il a dit. Il a trahi ses engagements concernant le tram train», l'autonomie énergétique entre

autres. Pour le PCR, le chef de l'État a «enterré le tram train au profit de la nouvelle route du littoral au mépris du scandale écologique et financier», a indiqué le secrétaire général.

«La situation exige une nouvelle politique dans la reconnaissance des spécificités réunionnaises», a affirmé Yvan Dejean, qui a dénoncé le silence de François Hollande, sur l'octroi de mer, les accords de partenariat économique. «Le PCR est dans son rôle de dire la vérité aux Réunionnais, pour ne laisser aucune sorte d'illusion», face à ce nouveau gouvernement, a conclu Yvan Dejean.

Édito

L'économie réunionnaise est sérieusement menacée de faillite

La création d'un marché unique mondiale exige la fin des frontières douanières. Selon les libéraux, les taxes et les subventions constituent des entraves à la libre concurrence, elles doivent disparaître. Conséquence: les producteurs Réunionnais sont menacés de faillite. Voici 3 exemples.

1-Devant les difficultés de l'OMC de mettre tous les pays d'accord, en même temps, l'Union Européenne a décidé de discuter directement avec des regroupements de pays par zone géographique. L'Union Européenne a déjà signé un «accord intérimaire» avec nos voisins. Nous apprenons qu'une demande a été effectuée pour «accélérer la signature définitive». C'est écrit noir sur blanc dans la déclaration finale du dernier sommet de la COI. Hollande était bien présent à cette rencontre, mais il n'a pas défendu les intérêts des producteurs Réunionnais qui vont subir les décisions engagées avec les négociateurs Européens. La France disposera d'un statut d'observateur...». La Réunion et les producteurs réunionnais sont sacrifiés.

2- Le prix de la tonne du sucre ne sera plus garanti à partir de 2017. Hollande dit que l'Etat va combler la différence... mais à condition que l'Europe donne son accord. Il aurait été plus convaincant de dire qu'il avait déjà demandé l'agrément européen. Il avait tous les rapports en mains et il a eu un délai supplémentaire pour faire l'annonce. Personne ne lui a demandé de commenter l'actualité sucrière. Sa fonction c'est de décider. Il ne l'a pas fait. Mettez-vous à la place d'un producteur de canne: il ne sait pas s'il faut continuer et quelle banque va

financer son investissement pour la replantation. C'est bizarre, un Président qui ne décide pas.

3-Depuis 2004, l'Europe a déjà signifié à la France que l'Octroi de Mer est une taxe qui constitue une entrave à la liberté du commerce des marchandises. Des arrangements ont pu garder le système mais à terme il doit disparaître. Nous sommes en 2014. Lurel fait un communiqué dans lequel il annonce que l'affaire est pliée et il s'en vante, même. Hollande vient à La Réunion, il n'en dit pas un mot. C'est bizarre: entre Lurel et Hollande, il y a un qui trompe les producteurs et les collectivités qui reçoivent des aides issues de l'octroi de mer.

Au bout de ces 3 exemples, les producteurs ont intérêt à se rassembler s'ils veulent sauver leur peau. Ni le gouvernement, ni les 7 députés ne sont capables de les sortir d'affaire.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	juillet 2013	juin 2014	juillet 2014	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	134 670	136 060	136 020	0,0%	1,0%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	19 040	20 350	20 630	1,4%	8,4%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	153 710	156 410	156 650	0,2%	1,9%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 180	3 430	4 100	19,5%	28,9%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	10 740	13 290	13 680	2,9%	27,4%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	167 630	173 130	174 430	0,8%	4,1%

Pour mémoire :

Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %

Nouvelle hausse du chômage à La Réunion en juillet 2014, crise sans précédent**174.430 Réunionnais inscrits à Pole Emploi**

Le chômage a encore augmenté à La Réunion. Les chiffres publiés ce mercredi 27 août 2014 concernant le mois de juillet relativisent toutes les annonces faites par le président de la République lors de sa venue le 21 août à La Réunion. Voici de larges extraits du communiqué publié par Pole Emploi et de la DIECCTE Réunion présentant les principaux éléments, avec des inter-titres de Témoignages.

136.020 demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin juillet 2014, 136 020 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une stabilisation par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 1,0%. En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en augmentation de 0,7% par rapport à la fin juin 2014. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 4,1%.

156.650 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin juillet 2014, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle emploi sont 156 650, soit un effectif en augmentation de 0,2% par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 1,9%.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C a augmenté de 0,8% par rapport à la fin juin 2014 (+ 4,8% en un an).

174.430 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C, D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 17 780 fin juin 2014 à La Réunion, soit une augmentation mensuelle de 6,3%.

Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

Fin juillet 2014, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en légère baisse chez les hommes (- 0,1%), stable chez les femmes.

En juillet, les jeunes de moins de 25 ans enregistrent une réduction de leurs effectifs (- 0,5%). Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans est également en baisse (- 0,3%) tandis que les effectifs des seniors continuent de croître avec + 1,0% sur le mois. En glissement annuel, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus augmente de 13,4%.

89.310 Réunionnais inscrits depuis plus d'un an

Fin juillet 2014, 89 310 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit

une augmentation de 0,7% sur un mois. Ils sont 5 980 de plus, par rapport à juillet 2013, soit une augmentation annuelle de 7,2%.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C a augmenté de 1,4% au cours de ce mois, et de 9,1% sur un an.

Les entrées et sorties

En juillet 2014, 10 970 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C, soit 530 inscriptions de plus qu'en juin 2014. Les inscriptions pour motif «Fins de contrat à durée déterminée» et de «premières entrées» représentent respectivement 22,2% et 11,7% de l'ensemble des entrées. Les inscriptions des trois derniers mois sont en hausse de 2,6% par rapport aux trois mois précédents.

Parallèlement, 10 440 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle emploi, soit 70 demandeurs de moins qu'en juin 2014. Les sorties pour motif de «cessation d'inscription pour défaut d'actualisation» représentent près de la moitié des sorties enregistrées. En variation trimestrielle, on observe une forte augmentation des sorties pour «entrées en stage».

Les Etats membres de l'EAC prennent des mesures pour éviter la propagation du virus

L'Afrique de l'Est face à la menace Ebola

Les Etats partenaires de la Communauté est-africaine (EAC) ont convenu de prendre immédiatement des mesures à long terme pour parer à la menace de la Maladie à Virus Ebola (MVE) dans la région, dont le dépistage à l'arrivée de toutes les personnes en provenance des pays à haut risque de l'Afrique de l'Ouest. La menace se rapproche de La Réunion.



Toujours pas de traitement efficace à coup sûr pour contrer le virus Ebola. Les pays africains les plus proches de La Réunion sont très vigilants. (photo Tommy Trenchard - IRIN)

D'après l'Agence de surveillance de la sécurité et de la sûreté de l'Aviation civile de l'EAC (EAC-CASSOA), le dépistage à l'entrée du territoire des cas présumés du virus Ebola devrait commencer immédiatement au niveau des aéroports internationaux, des ports maritimes et des principaux points de passage transfrontaliers dans la région.

Une réunion d'urgence des autorités nationales de l'Aviation civile et des autorités aéroportuaires nationales qui vient de se terminer à Entebbe, en Ouganda, sur l'approche régionale pour faire face à la menace d'Ebola a également recommandé que des conseils médicaux sur la maladie soient prodigués à tous les voyageurs à destination et en provenance des régions à risque du monde.

Compagnies aériennes en première ligne

Tandis que les autorités de l'aviation et aéroportuaires appliquent l'utilisation du Formulaire sur la santé des passagers pour s'informer des contacts des voyageurs potentielle-

ment exposés, la réunion a invité les compagnies aériennes à distribuer des formulaires de surveillance à bord pour permettre à tous les passagers à l'arrivée de les remplir.

En plus des mécanismes introduits individuellement par les Etats partenaires de l'EAC pour parer radicalement à cette menace en coordination avec les ministères de la Santé, le Secrétariat de l'EAC et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la réunion a recommandé qu'elles mettent en place des mesures pour détecter, enquêter sur et prendre en charge les cas de Maladie à Virus Ebola en facilitant l'accès à des laboratoires qualifiés, à des services de santé spécialisés, à l'isolement et l'évacuation.

Tous les Etats ont été invités à prendre des mesures pour assurer la protection contre l'infection à Ebola des passagers, du personnel navigant et du personnel des aéroports dans les régions touchées d'Afrique de l'Ouest.

En outre, ils doivent prendre des mesures pour limiter les déplacements internationaux des personnes contaminées ou en contact avec la MVE à moins qu'ils n'entrent dans le cadre d'une évacuation médicale sur-

veillée appropriée.

L'EAC-CASSOA a indiqué que l'actuelle épidémie de Maladie à Virus Ebola dans la région ouest-africaine était devenue "un problème mondial avec des conséquences graves".

Le Kenya pays à haut risque

Dans un communiqué de presse lundi, l'agence pour la sécurité et la sûreté de l'Aviation a ajouté que "le transport éventuel de personnes infectées par avion est une réalité et des mesures appropriées doivent être mises en place en priorité".

L'agence a rappelé que l'OMS avait classé le Kenya, qui est un Etat membre de l'EAC, comme l'un des pays à haut risque pour une éventuelle propagation de la MVE de l'Afrique de l'Ouest à la région est-africaine.

La réunion a invité le Secrétariat de l'EAC et de la CASSOA à mettre au point un outil de surveillance et d'évaluation pour assurer le suivi de ses recommandations et faire un rapport détaillé sur les progrès réalisés au Conseil des ministres de l'EAC avant le 30 novembre 2014.



L'arrivée du moustique vecteur du chikungunya en France est favorisée par le changement climatique.

Conférence mondiale sur la santé et le climat

OMS : «le changement climatique met en danger la santé humaine»

Des bénéfices pour la santé précédemment méconnus pourraient être tirés d'une action rapide visant à réduire les changements climatiques et leurs conséquences, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'Organisation mondiale de la santé indique dans un communiqué publié à Genève ce mercredi que, par exemple, des changements dans les politiques de l'énergie et du transport pourraient également réduire le fardeau des maladies associées à l'inactivité physique et aux accidents de la circulation.

L'Organisation mondiale de la santé explique que les mesures d'adaptation au changement climatique pourraient également sauver des millions de vies à travers le monde en s'assurant que les communautés soient mieux préparées à faire face à l'impact de la chaleur, des conditions extrêmes, des maladies infectieuses et de l'insécurité alimentaire.

Préparation du Sommet sur le Climat

Ces sont deux messages essentiels dont il est discuté à la première conférence mondiale sur la santé et le climat, qui

s'est ouverte ce mercredi au siège de l'OMS à Genève.

La conférence réunit plus de 300 participants, dont des ministres des gouvernements, des directeurs d'agences de l'ONU, des responsables urbains, des représentants de la Société civile et des spécialistes de la santé, du climat et du développement durable.

Cette conférence vise à ouvrir la voie à un examen minutieux des questions liées au climat et à la santé lors du prochain Sommet sur le climat, qui sera organisé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en septembre 2014. Le secteur de la santé doit réagir rapidement et avec fermeté pour promouvoir des stratégies respectueuses du climat, ont averti les spécialistes du climat et de la santé.

«Il est clairement prouvé que le changement climatique met en danger la santé humaine», a déclaré le Dr. Margaret Chan, directrice générale de l'OMS.

«Des solutions existent et nous devons agir de manière décisive pour modifier cette trajectoire», a-t-elle estimé.

Des dizaines de milliers de décès chaque année

L'OMS et ses partenaires soulignent l'importance d'agir maintenant pour aider à protéger la santé actuellement et à l'avenir.

La communauté sanitaire mondiale travaille sans relâche pour renforcer ses capacités de surveillance et de contrôle des maladies infectieuses comme le choléra, le paludisme et la dengue, qui sont très sensibles aux conditions météorologiques et au climat.

Le changement climatique est déjà responsable de dizaines de milliers de décès chaque année en raison de l'évolution des maladies, des conditions climatiques extrêmes, comme les vagues de chaleur et les inondations et de la dégradation de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et des impacts sur l'agriculture, selon les données les plus récentes de l'OMS.

C'en est trop!

La fille de sel

Nadeshiko était la fille unique et adorée de son père, l'empereur shinto, Yoshima. Les cérémonies du nouvel an célébrées dans la cité impériale attiraient les puissants shoguns et leur suite qui venaient de la Route de la mer Orientale. À l'occasion de la cérémonie du Kagami Biraki, «l'ouverture du miroir», qui clôturait les festivités, Nadeshiko constata que le jeune seigneur d'Edo dont elle s'était éprise, ne lui avait pas même adressé un regard. Elle en conçut un dépit si vif que, du haut des remparts du château de son père, elle se jeta et périt noyée dans la grande mer de Chine. Ne pouvant posséder l'objet de son désir, elle avait refusé de posséder quoique ce fût d'autre.

On raconte qu'inconsolable, son père fit recueillir l'eau dans laquelle elle s'était noyée, qu'il la fit verser dans de grands bassins, que l'eau s'y évapora lentement, et que sa fille lui revint en sel.

Défense fut faite à la princesse de s'exposer aux intempéries et aux bains parfumés. De nombreuses servantes et suivantes munies de grands parapluies d'or veillaient à la protéger des embruns et de la pluie. Mais un jour, assistant à l'agonie d'une biche atteinte par la flèche d'un chasseur, elle se mit à pleurer, à pleurer si fort qu'elle finit par se dissoudre dans ses propres larmes, aussitôt absorbées par la terre, qui depuis ce temps, rapporte la légende, dissimule des mines de sel, comme chacun sait, sous les plus grands déserts.

«Nadeshiko» désigne aujourd'hui en japonais l'œillet, qui est la fleur qui ressemble le plus à la fleur de sel, et qui incarne depuis l'idéal nostalgique de la jeune Japonaise. Le sel, shio en japonais, devint objet de purification, utilisé dans les cérémonies shintoïstes: jeté en souvenir de Nadeshiko aux quatre coins des demeures, sur la margelle des puits, il est ensuite balayé afin qu'il emporte avec lui toutes les impuretés du passé. Sa récolte, au Japon, fait l'objet d'un important rituel.

Une des plus anciennes cartes de l'île Bourbon datée de 1704, celle de Feuilley, porte l'indication: «Ici se fait le sel», à l'emplacement actuel de la

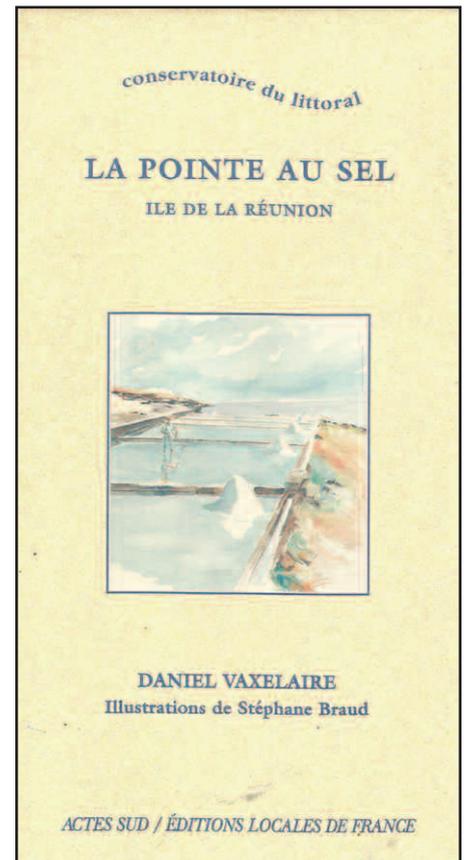
Pointe au Sel, faisant de ce minéral extrait des eaux vives un de ses plus anciens habitants. Le créole est resté tout imprégné de son goût.

«Do sel», «li na in bon gou-d sèl» pour dire: il a des qualités, des capacités. «Fourrer son grin-d sèl». «Lo rom do-sèl» est un verre de rhum dans lequel on fait dissoudre quelques grains de sel: efficace, dit-on, contre les «saisissements».

On mettait le sel dans la bitasion, c'est-à-dire le sulfate d'ammoniaque dans les champs pour lutter contre l'acidification du sol africain: du sel au sol. Quant au ti salé, il est l'élément central du cassoulet créole. Il fallait verser la saumure pour conserver la viande de porc, très grasse.

Mais comme dans toute construction symbolique, le sel a son renversement négatif. Il ne fallait pas avoir trop de sel dans le ventre, ça faisait ressembler à un maquereau. Et sur la plaie, il réveille les veilles douleurs enfouies. Ces ambivalences ont été relevées par Bachelard qui fait du minéral un «Janus matériel», substance à la fois marine et terrienne, dissolvante et cristallisante. Solide ou liquide, il conserve et détruit: les Romains le répandaient sur la terre des villes rasées pour rendre le sol à jamais stérile. S'il a tué les deux éléments qui se sont baignés dans la mer Morte, il les a conservés pour toujours. Figurant la solidité et la cohésion, sans lui, la terre ne serait qu'un globe de poussière - c'est ce que soutenait Bachelard.

À La Réunion, il a modelé le profil de trois bâtiments et de bassins en étages sur le bord de l'océan indomptable. Dessinés par l'usinier Dussac en 1942, les tables salants réalisées en pierres de taille dont le fond était en terre glaise, s'étagent encore. Là s'accumule le blanc domestiqué sur l'obscur de la roche éventrée par les désordres de la houle. Extrait des flots par évaporation, il est comme dit le Poète un feu délivré des eaux, à la fois quintessence et opposition. Nous nous arrêtons, avec mes filles, je gratte un morceau qui se trouve en bord du dernier partènement, enlève de l'ongle la surface terne pour aller en profondeur dénicher la saveur blanche. J'en détache un mor-



La Pointe au sel (Île de La Réunion) par Daniel Vaxelaire (illustrations Stéphane Braud), co-édition Actes Sud/Éditions locales de France.

-> Musée du sel – Saint-Leu, Pointe au Sel les Bas. Ouvert du mardi au dimanche de 9 H à midi, 13 H30 à 17 H.

ceau que je donne et que je prends. «Il y a six saveurs, mais la saveur du sel est la meilleur», dit un proverbe sanskrit, avec ce paradoxe que sans être un véritable aliment –il n'apporte aucune calorie, le sel est un constituant essentiel de l'organisme vivant. Il se partage comme la parole, le riz ou le pain, et comme eux, sa carence provoque des troubles graves et une faim spécifique impérieuse.

Jean-Charles Angrand

À mes filles

Otè!

Si i pous anou a bout... boykot, sa in mo i pé an avoir in sans !

Zot i rapèl in n'afèr, dann tan l'avé in gran kivète-fosé, si zot i vé!-rant bann blan tout koulèr é bann domèstik, tout koumèr galman. In pé té i manj, téi boir lé zot debout gète. Majine in pé léta bann domèstik lé d'dan kan lo vant i grouy, kanlot boush i fé d'lo, é kan l'aprè majine out zanfan i manz ar pa zamé manzé konmsa, i konèt ar pa lo gou bann kékshoz konmsa.

Pou kosa mi di sa? Mi sava pa anparl azot manzé, fété, é tou sak i s'ansui, mi sar parl azot la rényon la COI-komisyon l'oséan indien-.Ziska zordi mi pansé nout péi-mi vé dir La Rényon-lé manm la COI é nou té i pé travay avèklé zot dann l'intéré lé inn é lé z'ot. Mi apèrsoi, zordi moin la tronpé, sé La Frans lé dann lao komisyon é par nou, mé nou na poin nout mo. In légzanp? L'APE akor partenarial ékonomik- sa sé in zakor, an prinsip dann l'intér sak i figir dann kontra é dsi la késtyonn lékonomi. An prinsip tout nana kékshoz pou gagné. Normal! Tout, mé pa nou: La Frans nan in bonpé z'afèr, kisoï la téknomlozi, kisoï bann produi élaboré (konm i di) kisoï ankor son kopérasyon syantifik. Lé zot péi nana zot marshandiz pou fé rant dann l'inyon éropéènè, donk z'afèr pou gagné. Mé nou, dann tousa? Pètète nou na dé shoz mé mi oi pa kosa. Sèl z'afèr mi oi nou lé riskab pèrd troi mil anploï dirèkt. La pa moin k'i di sa, sé in patron la anosn so z'afèr la. Bann plantèr zot osi zot la fine konprann i san l'ay pou zot, si nout marshé lé anvayi avèk bann frui épi bann légime i sort déor. Donk, ala in kontra, pou l'moman va dsèrv anou, pars nou mèm mi pans pa ni pé fé la konkirans èk lé zot.

Mi vé pa dir, désèrtin i ariv ar pa débarbote azot dan l'afèr mé an zé, éral nout z'intéré va pass sou la tab. Mi rapèl in zistoir vré moin la fine rakonté. L'ané dèrnyèr moin lété Maurice é moin la lir tou lé zour bann zournal morisien é moin la aprann in n'afèr: in sosyété moris, in l'invéstitèr rényoné, é in l'invéstitèr indien la loué èk Mozanbik in siper gran térin. Pou kosa d'aopré zot? Pou fé plant légime avèk bann frui parèy ké lé n'ot. Pou fé kosa? Pou éspòrt dsi... La Rényon, an prévizyon lo l'APE i sava signé... Sé in l'égzanp mé nana d'ot épi dann tout séktèr i pé konkirans anou é pa La Frans, é pa l'erop.

Kèl répons i pé fé banna? Kèl kontratak i pé fé? Si nou lé patriyot... si i pous anou a bout, si La Frans i oi pa pli loin ké lo out nout né..Boykot, sa in mo i pé vouloir dir in n'afèr., in mo i pé an avoir in sans.

Justin

NB; In provèrb pou la rout: "Ki bat di bèr i lish son doi !". Zot i konpran kosa sa i vé dir. Dann la COI na in pé i défann zot zintéré é nou nou la poin la parol... Mi vé pa komann pèrsone, mé mi pans in rényoné bien patriyot, avèk in konsyans rényonèz, té i doi lèw son kan é dévir son do....